

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32



Mercredi 19 mai 2021

AESH : DE NOMBREUSES REVENDICATIONS À SATISFAIRE !

Accompagner les élèves en situation de handicap, c'est indispensable, essentiel, capital. Les familles et les personnels de l'éducation peuvent en témoigner. Néanmoins, les gouvernements successifs persistent à négliger les hommes et femmes recruté-es sur ces postes : précarité, salaire misérable, formation au rabais, grille indiciaire méprisante, inégalité de traitement par rapport à d'autres personnels de l'EN... Les problèmes ne manquent pas.

La lutte pour gagner de nouveaux droits est engagée, et la crise sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour mettre sous le tapis les revendications, nombreuses et légitimes, des personnels et usagers du service public de l'éducation.

Pour les AESH, SUD éducation revendique :

Rémunération et statut

- **la titularisation dans un corps de fonctionnaire** de tou-te-s les AESH et la création d'un métier d'éducatrice-éducateur scolaire spécialisé-e, sans condition de nationalité ou de diplôme ;
- **une augmentation significative des salaires** pour vivre décemment de son travail, et pas en dessous du seuil de pauvreté ; et **la reconnaissance d'un temps plein** à 24h d'accompagnement plus les heures connexes
- **le versement de l'indemnité REP/REP+** aux AESH exerçant en éducation prioritaire. C'est une campagne que nous menons depuis le début de l'année

Affectation

- **la mise en œuvre de fiche de vœux** pour que les AESH formulent leurs préférences d'affectation : 1er degré, 2d degré, lieu d'affectation, public accompagné en fonction d'expériences/compétences spécifiques
- **des règles d'affectation transparentes** afin d'en finir avec l'opacité des affectations ! Il en existe dans certaines académies pour les non-titulaires enseignant-es (en fonction de leur ancienneté, de leur volonté d'être maintenu-e sur leur poste...)

→ **le rattachement administratif**, à une école ou un établissement scolaire permettant aux AESH de prétendre à des frais de déplacement en cas d'affectation sur plusieurs écoles, collèges ou lycées en même temps

→ la création d'une **brigade de remplacement**, pour permettre la continuité du service en cas d'absence

Formation

→ la mise en place partout sur le territoire d'une **véritable offre de formation**, initiale avant le début de tout accompagnement et continue tout au long de la carrière. La réadaptation permanente qu'exige notre métier ne peut s'en dispenser. Les AESH doivent aussi pouvoir aménager leur emploi du temps pour suivre une formation qualifiante et **accéder aux congés de formation**, y compris sur des formations sans lien avec leur profession, mais qui leur permettraient d'accéder à un vrai statut professionnel et à un salaire digne

Conditions de travail

→ **l'abandon des PIALs et de la logique de mutualisation**, qui ravagent les conditions de travail et le lien entre les AESH et les élèves suivis

Nous avons déjà contacté l'administration à propos de la formation (pas de réponse), à propos de la revalorisation indiciaire (pas de réponse), à propos du versement de la prime REP et REP+ (refus), et à propos du système d'affectation (pas de réponse).

Face à un tel mutisme et mépris, organisons-nous ! Rencontrons-nous pour échanger sur les conditions de travail et d'accompagnement, et préparons une mobilisation massive le 3 juin !

Calendrier d'action

Mercredi 26 mai

Temps d'échange sur les conditions de travail, et de préparation de la mobilisation du 3 juin

Lieu : de 14h à 17h, à la Bourse du Travail à Béziers, avec le [Collectif AESH Biterrois](#)

Jeudi 3 juin

Journée nationale de grève et mobilisation, à l'appel de l'intersyndicale

Lieu : à 10h, rassemblement devant le collège d'Olonzac

Lieu : à 12h30, rassemblement devant la sous-préfecture de Béziers

Lieu : à 12h30, rassemblement place Candolle et demande d'audience avec la Rectrice, à Montpellier

Mercredi 9 juin

Permanence AESH pour la campagne prime REP/REP+, les PIALs ou autres questions

Lieu : de 14h à 17h, à la Bourse du Travail à Béziers

Lieu : de 14h à 17h, au local de Solidaires (Lakanal) à Montpellier

JOURNÉE DE GRÈVE ET D'ACTION LE JEUDI 3 JUIN :

→ **12h30 place Candolle à Montpellier**
puis rassemblement et audience devant le Rectorat

→ **12h30 place De Gaulle à Béziers (sous-préfecture)**

Toutes et tous en grève aux côtés des AESH, pour gagner de nouveaux droits !